

Loi fédérale sur le transfert international des biens culturels

Demande de délivrance d'une garantie de restitution

La Beyeler Museum AG (Riehen) a présenté, conformément aux art. 10 et 11 de la loi fédérale du 20 juin 2003 sur le transfert international des biens culturels (RS 444.1) et à l'art. 7 de l'ordonnance y relative du 13 avril 2005 (RS 444.11), la demande de délivrance de garantie de restitution suivante:

- A. Nom et adresse de les institutions prêteuses:
 - State Schusev Museum for Architecture, Uliza Vozdwizhenka 5/25, 119019, Moscow, Russia
 - The State Tretyakov Gallery, 10 Lavrushinsky Lane, 119017 Moscow, Russia
 - Yale University Art Gallery, 1111 Chapel Street, P.O. Box 208271, CT 06520-8271 New Haven, USA
 - Moderna Museet, Skeppsholmen, Box 16382, 103 27 Stockholm, Sweden
 - Stedelijk Museum, Paulus Potterstraat 13, 1071 CX Amsterdam, Netherlands
 - National Centre for Museums and Exhibitions ROSIZO, Gazetny pereulok, 3–5 Moscow, Russia;
- B. Description du bien culturel: cf. annexe¹;
- C. Indication la plus précise possible de la provenance du bien culturel: cf. annexe¹;
- D. Date prévue de l'importation temporaire du bien culturel en Suisse: 15 septembre 2015;
- E. Date prévue de l'exportation du bien culturel hors de Suisse: 10 février 2016;
- F. Durée de l'exposition: du 4 octobre 2015 jusqu'au 10 janvier 2016;
- G. Durée demandée pour la garantie de restitution: du 4 septembre 2015 jusqu'au 10 février 2016.

Service spécialisé transfert international des biens culturels, Office fédéral de la culture, Hallwylstrasse 15, 3003 Berne.

Les oppositions contre la délivrance d'une garantie de restitution doivent être déposées dans un délai de 30 jours à partir de la date de publication auprès du service spécialisé.

30 juin 2015

Office fédéral de la culture:

Service spécialisé transfert international des biens culturels

¹ La demande (et son annexe) sont disponibles sur le site de l'Office fédéral de la culture (www.bak.admin.ch/kgf, rubrique «Garantie de restitution pour les musées»); elles peuvent encore être retirées auprès de l'Office fédéral de la culture, Hallwylstrasse 15, 3003 Berne.